



# Bonne santé

Très souvent nos délégués sont interpellés sur les mutuelles complémentaires santé. **La CGT, ne fait pas d'adhésion Syndicat+assurance santé.**

Néanmoins, nous pouvons vous aider à choisir, en discuter avec vous si vous aviez des problèmes.

Nous vous proposons, à titre d'exemple, ce petit tableau comparatif entre 3 mutuelles et un tarif lié syndicat+assurance.

Nous avons retenu :

- les deux mutuelles hospitalières historiques (MNH, SMH) qui vous offrent de nombreuses possibilités
- une mutuelle associative de la fonction publique (AIO Santé)
- le groupe d'assurances privé AG2R lié à une cotisation FO que nous avons estimé à 15 euros (chiffre qui nous a été donné par une infirmière qui les a quitté).

	Personnel hospitalier 30 ans	Personnel hospitalier 50 ans
SMH	28 euros	52 euros
MNH	26 euros	43 euros
AIO Santé	21 euros	27
AG2R-FO	54 euros (39+15)	54 euros (39+15)

*Il est à noter que FO Roubaix vient de quitter les assurances GCAM pour rejoindre AG2R suite à une augmentation de 25 %.*

**ATTENTION : seules MNH et SMH proposent le complément de salaire, nombre de vos collègues se retrouvent malheureusement à demi-traitement suite à arrêt maladie.**

Toutes les complémentaires santé ont un tarif qui dépend de l'âge auquel vous y adhérez sauf AG2R-FO ce qui explique le coût prohibitif de cette assurance pour les jeunes. Néanmoins c'est une assurance que vous pouvez conseiller à vos parents qui auraient des problèmes pour trouver un assureur.

Dans tous les cas comparez, en fonction de vos besoins (lunettes, dents, hospitalisation, complément de salaire). **Chaque situation est différente, comparez !**

Le tout-en-un n'est que rarement intéressant, choisissez votre assureur, choisissez votre syndicat mais ne liez pas les deux ou vous risquez d'avoir un assureur ou un syndicat qui ne vous convient pas. **Certains de vos collègues ayant choisi le tout en un se retrouvent exclus par le syndicat (courrier au verso) et privés de mutuelle. Changez avant que cela ne vous arrive.**

Si vous êtes perdu, la CGT peut vous aider à faire votre propre travail comparatif, n'hésitez pas à nous contacter :

- par téléphone au poste 2913
- sur place les mardis, jeudis, vendredis de 9H à 12H et de 13h à 16H
- par messagerie [cgt@ch-roubaix.fr](mailto:cgt@ch-roubaix.fr)
- Sur notre site WEB <http://cgt.medecinelibre.org>

La CGT des Hospitaliers de Roubaix est la seule organisation présente sur notre hôpital dans toutes les catégories

Syndiquez vous à la CGT : Pour vous défendre, pour défendre notre hôpital, pour défendre votre droit à vous faire soigner gratuitement à l'hôpital.



**Dans l'attente, la CGT vous présente à vous et à vos proches ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2015**

23 décembre 2014